

Dispositifs participatifs – Pacte

<p>Réseaux et niveaux concernés</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Fédération Wallonie- Bruxelles</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Libre subventionné</p> <p style="margin-left: 20px;"><input checked="" type="checkbox"/> libre confessionnel</p> <p style="margin-left: 20px;"><input checked="" type="checkbox"/> libre non confessionnel)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Officiel subventionné</p> <p style="margin-left: 20px;"><input checked="" type="checkbox"/> Niveaux : Tous Niveaux</p> <p>Type de circulaire</p> <p><input type="checkbox"/> Circulaire administrative</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Circulaire informative</p> <p>Période de validité</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> A partir du 22 septembre 2017</p> <p><input type="checkbox"/> Du au</p> <p>Documents à renvoyer</p> <p><input type="checkbox"/> Oui</p> <p><input type="checkbox"/> Date limite :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Voir dates figurant dans la circulaire</p> <p>Mot-clé :</p> <p>Participation, Pacte pour un Enseignement d'excellence</p>	<p>Destinataires de la circulaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aux Directions des établissements d'enseignement secondaire ordinaire ou spécialisé, subventionnés ou organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles ; - Aux Directions des établissements d'enseignement maternel, primaire et fondamental, ordinaire et spécialisé, subventionnés ou organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles ; - Aux Directions des Centres PMS organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles. - Aux Directions des établissements d'enseignement secondaire artistique à horaire réduit <p><u>Pour information :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Au Service général de l'Inspection - Aux organisations de représentation des parents d'élèves - Aux organisations syndicales. 									
<p>Signataire</p> <p>Ministre / Administration : Marie-Martine SCHYNS, Ministre de l'Education</p>										
<p>Personnes de contact</p> <p>Service ou Association :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom et prénom</th> <th>Téléphone</th> <th>Email</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Caroline Letor</td> <td>0801/7821</td> <td>Caroline.letor@gov.cfwb.be</td> </tr> <tr> <td>Olivier Laruelle</td> <td></td> <td>Olivier.laruelle@gov.cfwb.be</td> </tr> </tbody> </table>		Nom et prénom	Téléphone	Email	Caroline Letor	0801/7821	Caroline.letor@gov.cfwb.be	Olivier Laruelle		Olivier.laruelle@gov.cfwb.be
Nom et prénom	Téléphone	Email								
Caroline Letor	0801/7821	Caroline.letor@gov.cfwb.be								
Olivier Laruelle		Olivier.laruelle@gov.cfwb.be								

Dispositifs participatifs au Pacte pour un Enseignement d'excellence

Madame la Préfète, Madame la Directrice,
Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur,

Nous avons le plaisir de vous communiquer les informations nécessaires pour la troisième phase du processus participatif pour la mise en œuvre du Pacte d'excellence. Depuis septembre 2015, le cadre participatif a permis de recueillir les contributions d'environ 10.000 acteurs de l'école. Par ailleurs, lors des « Rencontres du Pacte », les acteurs de terrain ont montré un vif intérêt pour être davantage partie prenante dans la mise en œuvre du Pacte. Cette phase du processus participatif a précisément pour but d'y répondre.

Le Pacte est une feuille de route. Il est organisé en chantiers (enseignement maternel, tronc commun, école inclusive, pilotage, etc.). Les apports des acteurs, sur la base de leur expérience, constituent une source majeure d'informations et de propositions pour la mise en œuvre de ces chantiers.

Tous les apports¹ de la participation au Pacte sont publiés dans leur intégralité sur le site www.pactedexcellence.be et envoyés aux acteurs du Pacte et à la Ministre. En retour, ceux-ci intègrent ces apports aux travaux de mise en œuvre.

L'organisation et l'animation des différents dispositifs de participation sont confiées à des services et opérateurs extérieurs à l'école, afin de garantir une plus grande neutralité dans le recueil et la synthèse des apports des acteurs.

Les dispositifs participatifs concernent différents publics et abordent les enjeux majeurs du Pacte auprès des élèves, des parents, de tous les membres des personnels de l'enseignement et de tout citoyen intéressé par les enjeux du Pacte. En sus des modalités habituelles (Ateliers pédagogiques, groupes de discussion, conférence de consensus, consultation des élèves), le cadre participatif innove avec des tables de dialogue avec les parents, des Forum de partages de pratiques et un groupe d'enseignants du Maternel.

Vous trouverez ci-joint un flyer expliquant l'ensemble des dispositifs participatifs et prévoyant les procédures d'inscription. N'hésitez pas à le diffuser auprès de vos équipes éducatives. Veuillez enfin noter que la participation à ces dispositifs est valorisée pour les personnels de l'éducation comme journée de formation continuée.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de l'Éducation

Marie-Martine SCHYNS

¹ Les rapports des ateliers pédagogiques, des groupes de discussion, des consultations des parents et des consultations des élèves du primaire et du secondaire, des conférences citoyennes, des journées d'étude, des sondages, des contributions individuelles et collectives, ainsi que la synthèse de ces apports, sont disponibles sur <http://www.pactedexcellence.be/index.php/processus-participatif/rapports-du-participatif/>.

ANNEXE A LA CIRCULAIRE

➤ Quels objectifs ?

Les dispositifs participatifs du Pacte permettent de :

- Comprendre les enjeux et orientations du Pacte
- Repérer les bonnes pratiques existantes en lien avec le Pacte
- Associer les acteurs du terrain à sa mise en œuvre

➤ Une organisation externalisée ?

L'organisation et l'animation des différents dispositifs de participation sont confiées à des services et opérateurs extérieurs, ainsi qu'à l'Institut de la Formation en Cours de carrière (IFC), les Hautes Écoles et les Universités, afin de garantir une plus grande neutralité dans le recueil et la synthèse des apports des acteurs.

➤ Pourquoi y participer ?

Le Pacte est une feuille de route. Il est organisé en chantiers (enseignement maternel, tronc commun, école inclusive, gouvernance et pilotage, etc.). Les apports des acteurs, sur la base de leur expérience, constituent une source majeure d'informations et de propositions pour la mise en œuvre de ces chantiers.

➤ Comment ma parole est-elle relayée ?

Tous les apports de la participation sont publiés dans leur intégralité sur le site www.pactedexcellence.be et sont envoyés systématiquement aux acteurs du Pacte et à la Ministre. En retour, ceux-ci intègrent ces apports aux travaux de mise en œuvre du Pacte.



INFOS PRATIQUES

Pour tout renseignement complémentaire, et pour s'inscrire, rendez-vous sur :

www.pactedexcellence.be

ou envoyez un message à :

pacte@gov.cfwb.be



➤ Qui est concerné ?

Les élèves, les enseignants et les membres des équipes éducatives dont les agents des CPMS, les personnels de soutien et d'accompagnement (inspecteurs, formateurs, conseillers pédagogiques, etc.), les parents, les secteurs partenaires de l'école et les citoyens.

Tout le monde est concerné
par le Pacte pour un Enseignement
d'excellence



le Pacte pour
un Enseignement
d'excellence

➤ POUR LES ÉLÈVES

Une large consultation

Objectifs : une consultation large des élèves et un approfondissement de thématiques du Pacte qui les concernent.

- Les axes principaux du Pacte : tronc commun et parcours scolaire (dont le qualifiant), école inclusive, rythmes, démocratie scolaire et plan de pilotage
- Animées par les organisations de jeunesse, selon des modalités qu'elles préciseront

➤ POUR LES PARENTS

10 tables de dialogue décentralisées

Objectifs : créer un espace de dialogue pour produire un avis sur une thématique particulière. Le but est d'extraire les principes essentiels qui serviront à concrétiser la thématique étudiée.

- Organisées par des consultants spécialisés en « intelligence collective » auprès des parents principalement, mais également aussi des jeunes (post-secondaire) et des citoyens
- Une à deux tables par mois entre octobre 2017 et mars 2018
- Thématiques : fréquentation à l'école maternelle, tronc commun, médiation et lutte contre le redoublement, aménagements raisonnables, rythmes scolaires, gratuité, démocratie scolaire, nouveaux rapports parents-école et CPMS

➤ POUR LES PERSONNELS DE L'ENSEIGNEMENT

25 ateliers pédagogiques décentralisés

Objectifs : expliciter les thématiques du Pacte et en concrétiser les orientations sur la base des pratiques des acteurs de terrain.

- 5 thématiques : l'enseignement maternel, le tronc commun, l'école inclusive, le soutien aux apprentissages, et l'évolution du métier d'enseignant
- Entre octobre 2017 et avril 2018 dans 5 villes en FWB.

Renseignements et inscriptions :

www.ifc.cfwb.be

7 groupes de discussion thématiques

Objectifs : analyser en profondeur des expériences d'acteurs de terrain sur des thématiques complexes du Pacte (tronc commun, école inclusive,...).

- 7 groupes entre octobre et novembre 2017 et 7 groupes entre février et mars 2018, dans plusieurs villes
- Sur la base d'un échantillon représentatif de 10 à 15 acteurs de terrain

Formation reconnue

Renseignements et inscriptions :

<http://www.ispg.be/pacte-groupes-de-discussion>

3 forums de partage de pratiques

Objectifs : créer des espaces d'échanges sur les outils et méthodes concernant des thématiques prioritaires du Pacte.

- 1 forum par mois en janvier, février et mars
- 3 thématiques : aménagements raisonnables, alternatives au redoublement, prévention au décrochage scolaire

1 groupe de discussion sur l'enseignement maternel

Objectifs : approfondir les mesures concernant le maternel avec une vingtaine de professionnels de l'enseignement maternel.

- 6 réunions à Bruxelles entre octobre 2017 et mars 2018

- Formation reconnue

Renseignements et inscription :

<http://www.ispg.be/pacte-groupe-maternel>

Des journées d'étude

Objectifs : offrir un éclairage scientifique sur des thématiques du Pacte, choisies par des équipes universitaires et des Hautes Écoles, et organiser un échange entre scientifiques et acteurs de l'enseignement.

- Journées organisées tout au long de l'année scolaire par les Hautes Écoles et les Universités
- Alternance d'exposés, débats et ateliers
- Thématiques proposées par les Universités et les Hautes Écoles organisatrices

➤ POUR LE PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT ET LES CITOYENS

1 « conférence de consensus » sur le tronc commun

Objectifs : atteindre un consensus sur une thématique sociale importante et identifier les conditions et les enjeux de sa mise en œuvre.

- Thématique : le Tronc commun renforcé et sa grille horaire
- Programmée en décembre 2017
- Organisée par un opérateur spécialisé, avec l'apport d'expertises techniques, selon une méthodologie rigoureuse de délibération

Contributions individuelles ou collectives

Faites parvenir, individuellement ou collectivement (équipe pédagogique, classe de futurs enseignants, association), vos constats, analyses, témoignages de pratiques et propositions en lien avec les thématiques du Pacte à l'adresse : pacte@gov.cfwb.be ou via le site du Pacte : www.pactedexcellence.be